

Sujet :[INTERNET] Enquête publique pointe du Gouhel / Landaul

Date :Tue, 25 Jun 2024 13:11:18 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :ddtm-samel-consult-public@morbihan.gouv.fr

Bonjour,

J'écris ce courriel pour répondre à l'enquête publique concernant la pointe du Gouhel (commune de Landaul 56690) avec l'aménagement d'un sentier côtier.

Je ne comprends pas l'acharnement des services de l'État à installer ce sentier côtier contre tout bon sens. Ce sentier dans sa conception et dans sa mise en œuvre va de façons répétées à l'encontre de la biodiversité (non respect du permis d'aménager au printemps, destruction de talus -des agriculteurs prendraient cher pour cela- , cadavres de loutre -espèce protégée- ignorés pour continuer à aménager, co visibilité entre les oiseaux du rivage et les passants sur ce sentier, destruction d'arbres...).

C'est un scandale de faire tout l'inverse de ce que la société demande et de ce que le gouvernement semble préconiser : respecter la biodiversité ! Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

La Mairie de Landaul a proposé une alternative au sentier, bien moins chère d'un point de vue financier et bien moins impactante pour la biodiversité que ce qui a été réalisé jusqu'au 25 juin 2024. Pourquoi ne pas avoir considéré cette proposition ? A quoi sert l'entité mairie (proche du terrain) dans la chaîne administrative territoriale? La raison du plus fort sera-t-elle donc toujours la meilleure ???

Sur cette zone, il y a aussi un mare d'eau douce qui permet à la loutre de se rincer du sel. Ceci est vital pour son cycle biologique en zone maritime. J'exige qu'il n'y ait aucune altération de la mare et de ses abords par défrichage ou débroussaillage et qu'il n'y ait aucun passage piéton à moins de 100m de celle-ci de jour comme de nuit.

Pour les générations à venir et pour réparer les énormes dégâts occasionnés au milieu naturel, je demande le rétablissement des lieux tels qu'ils l'étaient avant le début d'aménagement du sentier.

A quel moment tous ces arguments de bon sens seront-ils enfin entendus ? Dans 1 an, dans 2 ans, dans 10 ans ? Bien trop tard !!! Espérons que l'enquête publique serve enfin la voie de la raison !

Cordialement,

Adjointe à la mairie de Landaul